



Contrat de licence de l'utilisateur final supplémentaire

IMPORTANT : À LIRE ATTENTIVEMENT

Madame, Monsieur,

Le présent Contrat de licence de l'utilisateur final supplémentaire (« **CLUFS** ») contient des conditions générales supplémentaires concernant le ou les Logiciels décrits dans la présente, dont la licence est concédée dans le cadre du Contrat de licence de l'utilisateur final (« **CLUF** ») conclu entre vous et Cisco Systems, Inc. ou ses Sociétés affiliées (collectivement, le « **Contrat** »). Veuillez noter que certaines conditions du présent Contrat peuvent ne pas s'appliquer à votre situation. Seules les conditions se rapportant aux Logiciels que vous avez achetés s'appliquent à vous. Sauf disposition contraire énoncée dans le présent Contrat, les termes portant la majuscule auront la même signification que dans le Contrat de licence de l'utilisateur final. Dans la mesure où il existe un conflit entre le Contrat de licence de l'utilisateur final et le présent Contrat de licence de l'utilisateur final supplémentaire, le présent Contrat aura préséance.

En téléchargeant, en installant ou en utilisant le Logiciel, vous acceptez de vous conformer aux conditions du présent Contrat de licence d'utilisateur final supplémentaire.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR : ROUTEUR À SERVICES INTÉGRÉS CISCO 5921

Tableau 1. DROITS RELATIFS AU LOGICIEL :

<u>Produit</u>	<u>Paramètre de la licence</u>	<u>Durée de la licence</u>
ROUTEUR À SERVICES INTÉGRÉS CISCO 5921	Débit	Perpétuelle

DÉFINITIONS :

Les applications ferroviaires connectées désignent toute application ou solution utilisée dans le secteur des de fer.

DROITS ET RESTRICTIONS SUPPLÉMENTAIRES :

ROUTEUR À SERVICES INTÉGRÉS CISCO 5921 –

Restrictions de l'utilisation. L'utilisation du Logiciel est soumise à des conditions liées à votre reconnaissance et à votre acceptation que le Logiciel doit uniquement être utilisé pour des applications ferroviaires connectées Aucune autre utilisation du Logiciel n'est autorisée.